

Communiqué de l'ACIM de juin 2012 : l'homosexualité contre la science, la foi, le droit

Publié le 1 juin 2012
2 minutes

Le gouvernement entend faire passer en force **la légalisation du mariage homosexuel**. Les catholiques bien sûr se réfèrent à la notion d'union entre un homme et une femme telle que décrite dans le récit de la Genèse et se retrouvant dans toutes les cultures et civilisations. Il y a un ordre naturel qui sera donc bouleversé.

Des recherches récentes montrent qu'entre l'homme et la femme qui s'aiment et se marient se situe une concordance, une affinité génétique se traduisant par une attirance réciproque, et une volonté d'union qui sera portée par le « mariage traditionnel ». Des liens de cette nature ne peuvent se créer entre personne de même sexe.

Comme dans la théorie du *gender*, un homme en raison de ses chromosomes ne pourra jamais être une femme ; car toutes les cellules du corps ont des chromosomes portant leur sexe ; lesquelles ne sont pas modifiables et ne le seront jamais.

Le projet gouvernemental implique donc génétiquement parlant la destruction de la notion de mariage dont les conséquences ont imprévisibles.

Sans doute aussi il faudra modifier l'histoire elle-même : l'amitié entre Achille et Patrocle, David et Jonathan dans la Bible, Montaigne et La Boetie sera désormais considérée comme une forme d'homosexualité, une sorte de pulsion réfrénée. La notion elle-même d'amitié sera morte. Il faudra aussi réviser le droit à la filiation, car selon la cour de Cassation l'adoption d'enfants n'est pas possible quand les parents adoptifs sont de même sexe.

Le devoir de tout chrétien est de s'opposer à ce type de mariage. De ne pas dire comme toute le monde « Après tout, s'ils sont content comme ça, moi... »

Rejoignez le combat que l'Acim va mener aux côtés de Civitas contre le projet de loi qui une fois de plus s'en prend à nos convictions religieuses.

Dr. Jean-Pierre DICKES, Président de l'ACIMPS

Pour tout savoir sur l'ACIM

[le site de l'ACIM](#)